

AVISU CESEC 2023-47¹
AVIS CESEC 2023-47

Relatif à la
Rilativu à a

Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens liant l'Université de Corse et la Collectivité de Corse relative au 'Programme de soutien à l'Internat et au Post-Internat en médecine générale en Corse pour la période 2023-2027 - IPIMED II'

Cunvenzione plurianninca d'ogettivi è di mezi trà l'Università di Corsica è a Cullettività di Corsica rilativa à u "Prugramma di sustegnu à l'Internatu è à u Postinternatu in medicina generale in Corsica per u periudu 2023-2027 - IPIMED II")

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 28 novembre 2023 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse **demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens liant l'Université de Corse et la Collectivité de Corse relative au 'Programme de soutien à l'Internat et au Post-Internat en médecine générale en Corse pour la période 2023-2027 - IPIMED II'**;

Vistu a lettera di presentazione di u 28 di nuvembri di u 2023 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a cunvenzione plurianninca d'ogettivi è di mezi trà l'Università di Corsica è a Cullettività di Corsica rilativa à u "Prugramma di sustegnu à l'Internatu è à u Postinternatu in medicina generale in Corsica per u periudu 2023-2027 - IPIMED II") ;

Après avoir entendu, Monsieur Marc BENEDETTI, pour la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

¹ Adopté à l'unanimité

Votants : 49

Sur le rapport de Fabien MINEO, pour la commission éducation, formation, jeunesse ;
À nant' à u raportu di Fabien MINEO, per a cummizione « educazione, furmazione, giuventù » ;

U Cunsigliu Ecunomicu, Suciale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 18 di dicembri di u 2023, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita

La Collectivité de Corse est investie depuis l'ouverture de la 1^{ère} année d'études de médecine dans l'amélioration des conditions matérielles d'accueil en Corse des internes en médecine générale. Cet investissement a été concrétisé et mis en œuvre dans le cadre un programme d'actions IPIMED 2019 – 2022 qui déclinait un certain nombre de mesures concourant à cet objectif avec l'idée de lutter contre la désertification médicale du territoire et d'inciter et accompagner les jeunes médecins à s'installer en Corse.

Une évaluation du dispositif a permis de l'améliorer en cours de route et de constater ses effets positifs en termes d'attractivité de l'île pour la réalisation de stages et d'accroissement de l'offre de soin réalisée par des internes en médecine.


C'est pourquoi, il est proposé de reconduire ce dispositif dans le cadre d'une nouvelle convention pour une durée de 5 ans et d'y affecter 480.000 € au profit de l'Université de Corse chargée de la mise en œuvre du programme (distribution des allocations aux étudiants, instruction des dossiers, coordination des enseignements des stagiaires et des MSU).

Un comité sera chargé du pilotage, du suivi et de l'évaluation de ce dispositif.

Le CESECC constate que le bilan est satisfaisant en termes de retours des investissements de ce dispositif. **Il estime**, en effet, que les moyens financiers investis dans ces formations doivent revenir à la Corse grâce à l'installation de nouveaux médecins généralistes sur le territoire insulaire afin de permettre de couvrir les besoins du territoire dans ce secteur.

Le CESECC encourage le projet d'étendre ces différentes mesures aux médecins de spécialité dans la perspective de la mise en place du CHRU.

Le CESECC émet un avis favorable sur ce rapport.

La Présidente,

Marie-Jeanne NICOLI